



**ASSOCIATION LIMOUSINE
EMPLOIS ACTIVITES SERVICES**

3 place Gustave Philippon - 87000 LIMOGES
Tél: 05 55 34 10 77 / Fax: 05 55 33 45 40
www.association-aleas.fr
Email : associationaleas@wanadoo.fr

Rapport d'activité 2016



Sommaire

- Rappel de la philosophie du projet associatif page 2
- Evolution ALEAS de 2001 à 2016 pages 3 à 5
- Bilan des activités 2016
 - Chantier d'insertion « activités-services » Limoges page 6
 - Chantier d'insertion « deuxième vie de l'objet » Limoges page 7
 - Chantier d'insertion « multi-activités » P.O.L page 8
 - Chantier d'insertion « épicerie sociale et éducative » page 9
 - Dispositif de réparation pénale page 10
 - Auto-école sociale page 11 à 12
 - DAMI page 13 à 15
 - Plateforme mobilité départementale page 16
 - AMI page 17
- Organigramme fonctionnel 2017 page 18

RAPPEL DE LA PHILOSOPHIE DU PROJET ASSOCIATIF

I - LE CONSTAT ETABLI EN 1981 :

1° Le discours sur l'insertion sociale et professionnelle est un leurre pour les jeunes ou les familles dont nous avons la charge :

- Le marché de l'emploi ne permet plus ce dont nous avions l'habitude dans les années antérieures à la crise, à savoir offrir la possibilité à un jeune de faire des expériences professionnelles avec possibilité d'erreur,
- Les jeunes qui nous sont confiés sont, pour les raisons que nous connaissons bien, plus fragiles que d'autres. Ils ne bénéficient pas des « relations familiales » qui permettent un accès rapide à un emploi, et leur niveau de formation est presque toujours faible.

2° La crise de l'emploi entraîne une INSUFFISANCE DE RESSOURCES dans nombre de familles défavorisées que nous côtoyons en tant que Travaillleurs sociaux.

Solution ?

Faire appel aux organismes habilités à distribuer des secours (Aide Sociale à l'enfance, Bureau d'Aide Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, ASSEDIC, Mission locale...)

Or, cette solution entraîne les familles dans le cycle infernal « SECOURS = ASSISTANCE = ALIENATION de la dignité » avec incapacité ultérieure de se prendre en charge.

Non seulement l'assistance (qui ne peut être que partielle faute de moyens) ne résout rien mais encore elle ôte toute velléité d'autonomie à l'individu. Elle va donc à l'encontre du but poursuivi initialement, à savoir une aide personnalisée.

II - LA CREATION DE L'ASSOCIATION

Ce constat a amené un certain nombre de travailleurs sociaux de l'Association Limousine de Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence (ALSEA) à « essayer de faire quelque chose »...

Lassés dans leur pratique quotidienne de n'apporter que des réponses du type :

- assistance,
- orientation,
- formation, voire pseudo formation,

Ils ont donc décidé de créer une association en prise avec la réalité et susceptible d'apporter des réponses économiques à des problèmes économiques et non plus des réponses sociales à ces mêmes problèmes économiques.

L'ASSOCIATION LIMOUSINE EMPLOI ACTIVITE SERVICE a vu le jour le 26 novembre 1981. Sa structure est celle de toute association Loi 1901.

Dans un premier temps, prospection de tout ce qui pouvait être réalisé comme activités ponctuelles susceptibles de procurer travail et donc ressources.

Et le 12 décembre 1981, l'A.L.E.A.S. ouvrait un dépôt-vente : LA TROC (*) au n°3 de la rue de la Font Pinot à LIMOGES.

Au fil des années et en fonction d'opportunités que le Conseil d'Administration a su saisir, le volant d'activités économiques support d'actions d'insertion s'est étoffé, notamment par le rachat en 1986 d'une petite entreprise de récupération et essuyage industriel (ALEAS Récupération) au sein de laquelle nous avons organisé un ATELIER BOIS, puis la structuration d'une équipe CHANTIERS (petits travaux de papier peints et peinture) en 1989 et 1993, pour enfin assumer avec d'autres partenaires (ALSEA, DDTEFP, SUD 87, mairies de Limoges et Châteauponsac) la gestion de publics accueillis dans des dispositifs « chantiers d'insertion » à compter de 1996.

Fin 1995, la décision de devenir propriétaire des locaux loués au 3 Place Gustave Philippon a été prise suite aux propositions des propriétaires : cet achat a été effectif en Février 96.

(*) A l'origine, le Dépôt-vente s'appelaît : LA TROCANTE. En 1990, nous avons été contraints de modifier le nom à la requête d'une société franchisée ayant déposé la marque commerciale en 1981. Cette Société s'est d'ailleurs installée à Limoges début 1994.

EVOLUTION ALEAS 2001-2016

Conventionnée par l'Etat notre association est, depuis sa création en 1981, porteuse de nombreuses actions de type « chantiers d'insertion » et « actions d'utilité sociales » ce qui a nécessité une structuration logistique, administrative et comptable de plus en plus rigoureuse à partir de 2001 afin de faire face aux obligations générées par notre développement :

- ↳ **Structuration de l'équipe d'encadrement** : nomination d'un Directeur en 2004, embauches d'encadrants spécifiques à chaque activité nouvelle,
- ↳ **Aménagement progressif** avec mise aux normes des locaux Place Gustave Philippon par nos équipes de salariés,
- ↳ **Informatisation optimale du service comptabilité** dans un souci d'efficacité et de lisibilité de nos activités,
- ↳ **Actions partenariales multiples toutes ces années** au bénéfice de publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle : Préfecture Haute Vienne, DRTEFP, DDTEFP, Région Limousin, Conseil Général 87, PLIE, Mission Locale de Limoges, Mission Locale Rurale, MOUS, ANPE, CLI, Services de la PJJ, Mairie de Limoges, Mairie de St Junien, ACAS St Junien, Vienne Glane, Pays Ouest Limousin, acteurs du secteur de l'insertion par l'activité économique (ALIE,AFPA, FCMB, MFREO, BOUTIQUE CLUB EMPLOI, IRFOLIM, EMAUS 87, MAXIMUM)

↳ **Création d'activités d'utilité sociale nouvelles :**

- 2004 : dispositif permanent de réparation pénale accueillant des TIG
- 2005 : reprise de la friperie associative LYSA avec création d'un chantier insertion TRI et réorganisation de la boutique en ville,
- 2007 (novembre): création d'une auto-école sociale (AES) à Limoges,
- 2008 (avril) : ouverture d'une boutique « LYSA Friperie » à St Junien,
- 2010 (juin) : ouverture d'un Dépôt-vente « LA TROC » à St Junien,
- 2011 (juin) : ouverture d'une antenne de l'auto-école sociale (AES) à Bellac,
- 2011 (octobre) : transfert de la boutique « Lysa St Junien » à côté du dépôt-vente,
- 2011 (novembre) : partenariat avec Limoges Métropole et SITA dans le cadre du plan de gestion des textiles usagés pour la gestion de 2 « box textiles »,
- 2012 (jan) : le dépôt-vente « La Troc Limoges » quitte son site historique des bords de Vienne pour le quartier du Sablard, dans des locaux plus fonctionnels acquis par l'association,
- 2012 (jan) : partenariat avec Limoges Métropole pour la récupération des encombrants réutilisables dans le cadre des « journées réemploi » sur les déchetteries communautaires,
- 2012 (novembre) : ouverture de la librairie associative « mille pages » à St Junien en partenariat avec l'ACAS,
- 2013 (octobre) : étude-action pour l'ouverture d'une « ressourcerie » à St Junien (partenariat Mairie, Syded, communauté de communes Vienne Glane, Région Limousin)
- 2013 (décembre) : adhésion au réseau national des ressourceries
- 2014 (mars) : conventionnement avec Limoges Métropole pour la gestion d'une benne réemploi sur la déchetterie LEBON en ZI Nord de Limoges,
- 15 Juin 2014 : ouverture de la « ressource'rit » au 345 rue François Perrin à Limoges,
- 23 Décembre 2014 : comité de pilotage « la ressourcerie St Junien » validant l'étude –action et le choix d'Aléas de rechercher un local sur un axe passant de la ville.
- 1^{er} janvier 2015 : fin de la sous-traitance avec la MFREO de Cussac et intégration du chantier d'insertion « petit patrimoine bâti » au dispositif ALEAS avec reprise des deux salariés et des activités existantes.
- Janvier 2015 : mise en place sur certaines zones rurales de la Haute-Vienne du DAMI (dispositif d'accompagnement à la mobilité pour l'insertion)
- 16 février 2015 : local St Junien trouvé et retenu
- 19 juin 2015 : achat du local devant notaire
- 5 septembre 2015 : ouverture de la « ressource'rit », 5 Chemin des Gouttes, à Saint Junien.
- Décembre 2015 : étude pour mise en place d'une « Plateforme mobilité » départementale
- Octobre 2016 : mise en place officielle de la « Plate-forme Mobilité 87 »

↳ **Conventionnement « micro crédit social »** en 2008 avec la Caisse des Dépôts et le Crédit Mutuel, à l'attention des personnes accueillies dans nos activités. Cette convention a été renouvelée le 15 janvier 2015.

Sur le plan de la gestion au quotidien, l'évolution significative du volume d'activité relevant des actions gérées dans le cadre du « secteur d'utilité sociale » a conduit le Conseil d'Administration à parfaire le fonctionnement institutionnel :

- relance de la vie associative :
 - recherche de nouveaux adhérents motivés par l'objet social d'ALEAS,
 - amélioration du fonctionnement de la gouvernance associative (Bureau, CA, AG),
 - mise en adéquation des statuts avec les évolutions de nos activités
- gestion des ressources humaines :
 - réorganisation des conditions d'encadrement des personnes accueillies,
 - restructuration de l'organigramme d'ALEAS en vue d'une optimisation des ressources,
 - application de la Convention collective des « ateliers et chantiers d'insertion »(ACI) a/c du 1^{er} janvier 2013,

En termes d'emplois et d'activités cette évolution s'est accompagnée, entre 2001 et fin 2016 :

- d'embauches en CDI portant de **9** à **36** les personnels ALEAS,
- d'une augmentation des possibilités d'accueil des bénéficiaires de nos actions de **6** à **601**.
- en **2016** :
 - ALEAS représente donc un **potentiel d'emplois de 98 personnes** (36 CDI d'encadrement+62 Postes d'Insertion alloués ayant permis à **110** personnes de travailler en CDDI insertion à temps partiel),
 - **237** élèves accueillis à l'autoécole sociale, **154** personnes ont bénéficiées de l'action DAMI et **30** du dispositif AMI, **65** personnes ont intégrées le dispositif de réparation pénale et **5** élèves d'écoles diverses ont été reçu en stages

année	Salariés CDI Aléas ETP Encadrement	Dont encadr. ACI ETP	Dont Emploi Avenir	Dont encadr. PF87- AES ETP	Postes d'insertion alloués	AES candidats inscrits	TIG (accueils)	Masse salariale chargée personnels ALEAS	Budget réalisé annuel ALEAS
2001	8.5	4			6			261 307	384 230
2002	8.5	4			6			252 229	383 549
2003	8.5	4			8			310 437	471 778
2004	9.5	4			24		6	338 154	534 384
2005	11	5			38		18	430 623	689 635
2006	11.5	6			38		25	639 279	884 889
2007	15.5	10		1	44	0	43	906 188	1 310 571
2008	16.5	10		1	46	20	49	789 711	952 339
2009	17.5	14.5		3	46	96	74	979 260	1 262 075
2010	19.5	16.5		3	48	103	68	993 125	1 265 461
2011	20	16		4	52	92	58	1 030 470	1 312 532
2012	21	16		5	54	149	76	1 107 809	1 424 854
2013	19.7	15		4.7	54	127	76	1 137 007	1 451 649
2014	23.20	16	2	5.2	54	129	76	1 236 606	1 753 567
2015	29.7	21.3	2	6.4	54	153	82	1 378 031	1 802 647
2016	34.9 (36 postes)	22.4 (23 postes)	2	10.5 (11 postes)	62 (110 CDDI/an)	237	65	1 547 402	2 009 488
Au 1/6/17	33.3 (35 CDI)	22.6 (23 CDI)	2	9.7 (10 CDI)	62				

En terme économique les activités d'insertion d'ALEAS 2016 ont générées le versement de salaires et de charges sociales au bénéfice des individus et de la collectivité pour **1 547 402 €** (261 307€ en 2001).

Le budget réalisé par la structure pour cette même année s'élève à **2 009 488 €** (384 230€ en 2001).

On observe donc bien que l'objet social visant à créer de l'emploi est atteint, **77%** du budget réalisé étant consacré au paiement de masse salariale chargée.

↳ **Les outils d'insertion sociale et professionnelle proposés par ALEAS en 2016 :**

1. **Chantier d'insertion « activités-services » Limoges :**
 - LA TROC Limoges : 5 CDDI
 - Débarras/livraisons : 4 CDDI
 - Rénovation meubles : 2 CDDI
 - Activités administratives au siège : 2 CDDI
 2. **Chantier d'insertion « deuxième vie de l'objet » Limoges :**
 - LYSA limoges (boutique et tri) : 11 CDDI
 - La Ressourcerie Limoges : 6 CDDI
 3. **Chantier d'insertion « multi activités » Pays Ouest Limousin :**
 - LYSA Saint-Junien (boutique et tri) : 6 CDDI
 - LA TROC Saint-Junien : 3 CDDI
 - Mille Pages Saint-Junien (en partenariat avec ACAS) : 1 CDDI
 - Petit patrimoine bâti : 12 CDDI
 - La Ressourcerie Saint-Junien : 4 CDDI
 - Art'ic'Création (NTIC) : 2 CDDI
 4. **Epicerie sociale et éducative CCAS ville de Limoges : 4 CDDI**
 5. **Auto-école sociale / plateforme mobilité.**
 6. **DAMI**
 7. **AMI**
 8. **Dispositif de réparation pénale.**
- } Activités et chantiers d'insertion (ACI)
- } Autres activités d'utilité sociale

↳ **bilan global des activités ACI d' ALEAS en 2016 (cf :ACI Bilan de l'annexe financière):**

- Nombre prévisionnel de PI conventionnés en ETP : 39.55
 - Montant unitaire de l'aide aux postes : 19 474 €
 - Nombre de PI réalisés en ETP: 36.12
 - Total salariés en insertion au 31/12/2015 : 57
 - Total salariés en insertion embauchés en 2016 : 59 (H : 29/F : 30)
 - Total des salariés en insertion ayant travaillés en 2016 : 110 (H : 54/F : 56)
 - Total des sorties de la structure en 2016 : 45 (H : 21/F : 24) dont 43 restées 3 mois et plus
 - Durée moyenne du passage dans la structure des personnes sorties (en jours) : 385
 - Résultats globaux concernant les 43 sorties après 3 mois et plus :
 - Sorties dans l'emploi durable : 5 soit 11.63%
 - Sorties dans l'emploi de transition : 5 soit 11.63%
 - Sorties positives : 8 soit 18.6%
 - Autres sorties : 25 soit 58.14%
- } 41.86% de sorties dynamiques

Bilan des Activités en 2016

1- Le chantier d'insertion ALEAS « activités services » Limoges



Supports :

- ❖ Activités administratives au siège,
- ❖ Dépôt- Vente « LA TROC » à Limoges
- ❖ Débarras / livraisons/transport social
- ❖ Rénovation de mobilier

Postes d'insertion : 13

- 4 personnes pour les activités de manutention (déménagement, débarras....)
Encadrement assuré par 1 employé de la structure ALEAS.
- 2 personnes pour les activités de nettoyage, réparation de petit mobilier et aide à la manutention,
Encadrement assuré par 1 employé de la structure ALEAS.
- 2 personnes pour effectuer les travaux administratifs liés aux activités. (Réponse téléphonique, établissement de devis, planning.....)
Encadrement assuré par 1 employé de la structure ALEAS.
- 5 personnes pour les activités de vente, mise en rayon, aide au dépôt client.
Encadrement : 1.5 employés de la structure ALEAS.

21 personnes accueillies en 2016, dont 57% relevant de minima sociaux

Les publics visés relèvent des prestataires de l'Agglomération de Limoges Métropole.

Un accompagnement socioprofessionnel est assuré tout au long du contrat par une Conseillère en Insertion Professionnelle salariée d'ALEAS.

Actions dynamiques 2016 :

- 6 périodes d'immersions en entreprises,
- 5 salariés ont bénéficiés de parcours de formation (remise à niveau : culture générale, formations linguistique et qualifiante)
- 0 salarié a effectué une mission d'intérim,
- 3 interventions de partenaires (« Les Sauvageons », « EGEE »)

Un salarié ALEAS assure la coordination générale de ce pôle d'activités.

Flux 2016

entrées	sorties	Présents au 31/12	Sorties « positives »	Fin de contrat	Fin période d'essai	Taux sorties positives
12	9	13	5	3	1	55%

Tranches d'âge/ sexe

- 20 ans	20/25 ans	26/30 ans	31/ 40ans	41/50ans	+ 50ans	femmes	hommes
	4	5	5	4	3	7	14

Parité présente à Troc et Secrétariat Systématiquement des hommes pour le Débarras

2 - Le chantier d'insertion ALEAS « deuxième vie de l'objet » Limoges



Supports :

- ❖ **LYSA Limoges (Collecte et tri des vêtements, vente en boutique)**
- ❖ **La Ressourcerie Limoges (magasin et entrepôt)**
 - Partenariat avec LIMOGES METROPOLE (déchetteries Le Cavou et Lebon)

Postes d'insertion : 17



LYSA :

- **5 personnes affectées à la vente en magasin,**
Encadrement assuré par 1 employée de la structure ALEAS.
 - **6 personnes affectées aux tâches de collecte** (dont gestion de deux « box textile Limoges Métropole ») et tri,
Encadrement assuré par 1 employée de la structure ALEAS.
- 23 personnes accueillies en 2016**

RESSOURCERIE :

- **2 personnes affectées à la vente en magasin,**
 - **4 personnes affectées aux tâches de collecte en déchetteries**
- Encadrement assuré par **1** employé de la structure ALEAS, **assisté de 1 EMPLOI D'AVENIR**
- 12 personnes accueillies en 2016**

Les publics visés relèvent des partenaires de l'Agglomération de Limoges Métropole.

Un accompagnement socioprofessionnel est assuré tout au long du contrat par une Conseillère en Insertion Professionnelle salariée d'ALEAS.

Actions dynamiques 2016 :

- **13 périodes d'immersions en entreprises,**
- **7 salariés ont bénéficiés de parcours de formation** (remise à niveau : culture générale, formations linguistique et qualifiantes)
- **4 salariés ont effectués une mission d'intérim,**
- **3 interventions de partenaires** (« Les Sauvageons », « EGEE »)

Flux 2016

entrées	sorties	Présents au 31/12	Sorties « positives »	Fin de contrat	Rupture / Démission	Taux sorties positives
18	17	18	6	9	2	33.33%

Tranches d'âge/ sexe

- 20 ans	20/25 ans	26/30 ans	31/ 40ans	41/50ans	+ 50ans	femmes	hommes
0	7	10	11	5	2	25	10

Majoritairement des femmes à Friperie Lysa Majoritairement des hommes pour La Ressourcerie

3- Le chantier d'insertion « multi-activités » ALEAS / Porte Océane Limousin



Supports :

- ❖ Aménagement paysager et réhabilitation petit patrimoine bâti,
- ❖ Dépôt-vente « LA TROC » à Saint-Junien (en partenariat avec l'ACAS),
- ❖ Librairie « mille pages » (partenariat avec l'ACAS)
- ❖ Artic'création : les nouvelles technologies d'information et communication,
- ❖ La friperie « Lysa Saint-Junien » (collecte, tri et boutique)
- ❖ La Ressourcerie à Saint-Junien (en partenariat avec l'ACAS et ComCom POL)
 - conventionnement avec les déchetteries de St JUNIEN, ST CYR, ROCHECHOUARD et la commune de CHALUS

Postes d'insertion : 28

- **Potentiel d'accueil de 12** postes d'insertion pour les tâches de rénovation de petit patrimoine, équipe mobile
Encadrement assuré par **3** employés de la structure ALEAS
- 22 personnes accueillies en 2016**
- **Potentiel d'accueil de 2** postes d'insertion pour les activités liées aux NTIC (ARTI Création)
Encadrement assuré par un **1** employé de la structure ALEAS
- 3 personnes accueillies en 2016**
- **Potentiel d'accueil de 6** postes d'insertion pour la friperie Lysa Saint-Junien
Encadrement assuré par **1** employée de la structure ALEAS.
- 9 personnes accueillies en 2016**
- **Potentiel d'accueil de 4** postes à LA TROC Saint-Junien , dont **1** pour librairie Mille Pages
Encadrement assuré par **1.5** employés de la structure ALEAS.
- 8 personnes accueillies en 2016**
- **Potentiel d'accueil de 4** postes à La Ressourcerie Saint-Junien
Encadrement assuré par **1** employé de la structure ALEAS.
- 9 personnes accueillies en 2016**

Les publics visés relèvent de nos partenaires : PLIE Rural, Mission Locale Rurale, MDD, Pôle Emploi

Un accompagnement socioprofessionnel est assuré tout au long du contrat par une Conseillère en Insertion Professionnelle salariée d'ALEAS.

Actions dynamiques 2016 :

- **17** périodes d'immersions en entreprises,
- **7** salariés ont bénéficiés de parcours de formation (remise à niveau en français et mathématiques, formation linguistique, couture, habilitation électrique, espaces verts, utilisation de débroussailleuse et tronçonneuse en sécurité)
- **10** contrats (missions ou CDD) ont permis une confrontation au monde de l'entreprise, voire d'enclencher un recrutement
- **2** salariés ont bénéficié de missions temporaires via STIL (entreprise de travail temporaire d'insertion) ou ATOS (association intermédiaire).
- **2** interventions de partenaires (« Finances et pédagogie » « AI Pouce Travail »)

Flux 2016

entrées	sorties	Présents au 31/12	Sorties « positives »	Fin de contrat	Maladie Maternité	Taux sorties positives
25	24	27	7	14	3	29.16%

Tranches d'âge/ sexe

- 20 ans	20/25 ans	26/30 ans	31/ 40ans	41/50ans	+ 50ans	femmes	hommes
1	10	9	16	11	4	20	31

4- Chantier d'insertion Epicerie Sociale et Educative CCAS Ville de Limoges

Depuis le 28/11/2016, ALEAS assure l'accompagnement socio professionnel et la gestion des postes d'insertion alloués dans le cadre de la mise en place de l'épicerie sociale et éducative du CCAS de la Ville de Limoges.

Postes d'insertion : 4

- 2 postes pour les activités caisse / entretien des locaux
- 2 postes magasinage

Flux 2016

entrées	sorties	Présents au 31/12	Sorties « positives »	Fin de contrat	Fin période d'essai	Taux sorties positives
4	0	4				

Tranches d'âge/ sexe

- 20 ans	20/25 ans	26/30 ans	31/ 40ans	41/50ans	+ 50ans	femmes	hommes
1	2		1			2	2



5- Le dispositif de réparation pénale

Supports :

- ❖ Mesures de réparations pénales (TIG-TNR-MRP)

Partenariat :

- ❖ Ville de Limoges,
- ❖ Limoges Habitat,
- ❖ Ministère de la Justice (SPIP et PJJ),
- ❖ Président TGI et Procureur de la République

Rappel :

De longue date et conformément à son objet social, ALEAS a reçu des mineurs dans ses activités d'insertion dans le cadre d'un conventionnement (MRP, TIG) avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Afin de mieux répondre à l'accueil de personnes en mesures de réparation pénale, tant sur le plan de l'encadrement que du suivi de l'exécution de la mesure, il nous a semblé judicieux de structurer cette activité d'autant que la demande des services de la Justice ne faiblissait pas.

Sur l'initiative de la Ville de Limoges, avec l'appui de Monsieur le Procureur de la République et de Madame le Président du Tribunal de Grande Instance de l'époque, un dispositif d'encadrement visant à l'effacement des tags et graffitis sur les bâtiments LIMOGES HABITAT a été mis en place début 2004 avec l'embauche par ALEAS d'un encadrant technique affecté à cette action.

Objectifs visés :

- Prise en compte par la collectivité des victimes d'actes d'incivilité,
- Utilisation des mesures de réparations pénales à l'encontre des contrevenants mineurs et/ou majeurs,
- Par la remise en état des lieux ou des biens dégradés, la sanction devient une action valorisante qui redonne confiance en soi à celui qui l'exécute et visible de tous.
- Permettant l'accueil de personnes condamnées à des TIG, TNR ou MRP ainsi que des stagiaires encadrés par la PJJ(UEMO)

En 2016, **65** personnes ont été accueillies dans ce dispositif :

- **66** décisions de justice (**4** femmes et **62** hommes)
5 n'ont pas terminés (4 abandons justifiés+1 renvoi) et **1** ne s'est pas présenté
4687 heures effectuées sur les 4939 h prévues, soit **94.90%** de réalisation.
- **2** encadrants techniques ALEAS assurent le fonctionnement du dispositif.

1254 m2 de graffitis ont été traités au bénéfice de la ville de Limoges, de Limoges Habitat et du Nouveau Logis.

7752 m2 de remise en état de lieux dégradés (lessivage et peinture des porches, cages d'escalier, murs, marches d'escaliers, rampes, plafonds) sur divers sites :

- Le Vigenal,
- La Bastide 2,

Depuis le 20/4/2015, à la demande de la Ville de Limoges, nous traitons les problèmes d'affichage sauvage en Centre-Ville sur des vitrines de magasins ainsi que le nettoyage bimensuel des 36 panneaux municipaux réservés à l'affichage d'opinion et de publicité pour les associations à but non lucratif.

Ce dispositif est très apprécié des partenaires et des habitants. Il a été inscrit au « plan local de prévention de la délinquance » de la Ville de Limoges avec le soutien du FIDP.



6- Auto-école sociale ALEAS (AES)

N° d'agrément : I 07 087 000 20 LIMOGES

N° d'agrément : I 11 087 000 30 BELLAC

Formations annexes

- > Permis AM 2 roues :
 - Sessions de 4 personnes
 - 3 jours consécutifs (prérequis : savoir faire du vélo)
- > Permis AM 4 roues :
 - Sessions de 4 personnes de 3 à 5 jours selon progression (non consécutifs)
- > Actions de sensibilisation au code de la route et prévention des risques routiers auprès de publics divers :
 - Association Prévention Routière
 - Centre pénitencier

Thématiques supplémentaires sur demande

Contact

Sophie BOISSERIE
Coordinatrice
aleas.autoecole@orange.fr

Site Limoges : Lundi
3 place Gustave Philippon
87000 Limoges
05 55 34 10 77

Site Bellac : Mercredi/Vendredi
53 rue du Coq
87300 Bellac
05 55 76 14 95

Association Limousaine Emploi, Activités Services
Auto-école Sociale
N° agréments : I 07 087 000 20 / I 11 087 000 30



L'auto-école sociale c'est :

- > le permis B/BA : code et conduite
- > le perfectionnement
- > le permis AM : 2 roues et 4 roues





Logistique actuelle de l'Auto-école sociale

➤ Les locaux

Une salle pédagogique d'environ 20 m2 sise 3 place Gustave Philippon à Limoges

Une salle pédagogique d'environ 20 m2 sise 53 rue du Coq à Bellac

➤ Le matériel pédagogique dans les 2 salles

- Ordinateurs
- CD ROM d'apprentissage professionnel
- DVD d'apprentissage professionnel
- Rétroprojecteurs
- Ecrans
- Systèmes « Easytest »

○ Véhicules d'apprentissage

Location de

- 4 véhicules équipés auto-école boîte manuelle
- 2 véhicules équipés auto-école à boîte automatique

Achat de :

- 2 voiturettes pour permis AM 4 roues

Mise à disposition par Varlin Pont Neuf de :

- 3 scooters pour permis AM 2 roues

➤ Le Personnel

- 6 enseignants de la conduite titulaires du BEPECASER, ayant une expérience des publics en insertion
 - dont 1 enseignant titulaire de la mention 2 roues (permis AM)
- 1 coordinatrice responsable des antennes de Limoges et Bellac, également formatrice PRECODE, titulaire d'une licence professionnelle des métiers de la médiation éducative.
- Le Directeur d'ALEAS assure l'encadrement de l'auto-école.
- Un employé administratif d'ALEAS est en charge avec la coordinatrice, d'assurer l'administratif du dispositif.



Bilan de l'action 2016

1- les effectifs :

En 2016, **237** élèves ont été inscrits à l'AES d'ALEAS dont :

195 élèves inscrits à LIMOGES / **42** élèves inscrits à BELLAC

	Prescripteurs				
	PLIE / Plie Rural	MDD	Pôle Emploi	Milo / Milo Rurale	Cap Emploi
LIMOGES	56	45	30	64	
BELLAC		7	12	21	2

	Tranches d'âge/ sexe				
	Moins 25 ans	26/39ans	40ans et +	femmes	hommes
LIMOGES	64	101	30	141	54
BELLAC	23	11	8	29	13

Au 31/12/2016, **187** élèves sont toujours inscrits : 161 à Limoges et 26 à Bellac.

2- les résultats 2016

35 obtentions du CODE à LIMOGES et **12** obtentions du CODE à BELLAC

34 PERMIS obtenus à LIMOGES et **16** PERMIS obtenus à BELLAC

Soit un taux de réussite global pour l'AES Aléas de :

- 68 % à l'examen théorique,
- 78 % à l'examen pratique



Détails pour LIMOGES

Nombre de passages

	Présentations	candidats	reçus	Nombre de passages						échec	Taux réussite
				1	2	3	4	5	6		
Examen théorique	58	49	35	27	5	1	1	1		14	71.42%
Examen pratique	77	43	34	19	7	3	2	2	1	9	79.06%

- **282 modules de 2 h de Code** ont été dispensés, soit : **564 h**
- **3800 h de conduite** ont été effectuées (boite manuelle + boite automatique)

Détails pour BELLAC

Nombre de passages

	Présentations	candidats	reçus	Nombre de passages						échec	Taux réussite	
				1	2	3	4	5	8			9
Examen théorique	35	20	12	7	3		1		1		8	60%
Examen pratique	40	21	16	4	5	4	1	1		1	5	76.19%

- **141 modules de 2 h de Code** ont été dispensés, soit : **282 h**
- **1300 h de conduite** ont été effectuées (boite manuelle + boite automatique)

Perspectives 2017

1- l'antenne « auto-école sociale » de Saint-Junien : dossier en cours pour ouverture mi 2017, dans les locaux acquis par ALEAS au 5 Chemin des Gouttes.

2- la « plate-forme Mobilité départementale » : créée en octobre 2016 (voir présentation page 16)

7- DAMI : dispositif expérimental d'accompagnement à la mobilité pour l'insertion (1/9/2015 au 31/12/2016)

Pour qui ?
Tous les jeunes de 16 à 24 ans de niveau V1 ; V ; V bis, souhaitant acquérir une mobilité sur le territoire concerné.

Modalités d'entrée sur le dispositif

- > Orientation par un conseiller Mission Local, Pôle emploi, ou le CPE, les travailleurs sociaux, un centre de formation, une entreprise.
- > Entente d'accueil, de présentation de l'action, et contrat d'engagement dans le dispositif.
- > Entente de positionnement et définition du parcours de formation et du niveau d'entrée dans le dispositif (Axe I ; II ou III)
- > Participation financière en cas de transport (Sous conditions)

Contact :
Karine Malherbe-Noble
Coordinatrice
ALEAS
3, place Gustave Philippon
87000 Limoges
05 55 34 10 77
06 86 71 40 16

MOBILITÉ

MOBILITÉ AUTONOME
DAMI
Le mobilité, un atout pour l'insertion.
Dispositif d'Accompagnement à la Mobilité pour l'Insertion

Sur le territoire de :
Bellac
Saint-Aunant
Aixe sur Vienne

Pour les jeunes de 16 à 24 ans

Ce projet et son évaluation sont soutenus par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, sous l'égide de la Direction Générale de la Jeunesse et du Sport, et financés par le ministère chargé de la jeunesse et bénéficient du soutien financier de la Fondation Total.

Le DAMI propose un accompagnement global permettant d'accéder à une mobilité plus autonome dans le but de faciliter son insertion professionnelle

- Formation aux savoirs de base indispensables au passage du code de la route.
Modules de communication orale et écrite, compréhension, cadre spatio-temporel et gestion budgétaire
- Accompagnement à l'acquisition d'un moyen de transport et à son entretien
Partenariat avec des garages locaux et/ou solidaires
Anticipation des moyens financiers nécessaires à l'acquisition et à l'entretien de son véhicule.
- Accompagnement renforcé au passage du code de la route B et/ou AM.
Par une pédagogie individualisée et adaptée aux difficultés du jeune.
« Forfait code : 150€ pour 6 mois »
- Accompagnement renforcé au passage du permis B et/ou AM, voiture boîte auto ou boîte manuelle
« Permis B : 15€ de l'heure »
« Permis AM : »

Mise en place d'un transport collectif facilitateur de l'insertion et du maintien dans le dispositif (sous conditions : distance, participation financière, investissement dans le dispositif...)
Possibilité d'un soutien financier limité sous conditions et après acceptation par la commission d'attribution.

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a lancé en 2014 un appel à projets visant à favoriser la mobilité des jeunes sur le territoire national dans la perspective d'un meilleur accès à la formation et à l'emploi. Cette initiative est soutenue par le groupe TOTAL, partenaire du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ).

Le Dispositif d'Accompagnement à la Mobilité pour l'Insertion (DAMI) de l'association ALEAS est l'un des 16 dossiers lauréats de cet appel à projets.

La particularité de ce projet réside dans la démarche de prise en charge globale de la problématique de mobilité des jeunes :

- **En amont**, par la mise en place de formations adaptées qui permettront de maintenir une motivation et parfois d'éviter les décrochages.
- **Pendant**, en proposant une formation au permis B ou AM, appropriée et renforcée pour ceux qui rencontrent le plus de difficultés.
- **En aval**, par un soutien à l'acquisition, à la location et/ou l'entretien de son moyen de locomotion.

Il se décline autour de 4 objectifs :

- **Objectif 1** : renforcer, développer ou acquérir les savoirs de base et les compétences nécessaires à l'obtention du permis de conduire (B ou AM)
- **Objectif 2** : favoriser le déplacement des jeunes en zone rurale pour accéder au DAMI
- **Objectif 3** : renforcer la mobilité par un soutien à l'obtention et/ou l'entretien d'un moyen de locomotion
- **Objectif 4** : soutenir financièrement l'accès à la mobilité des jeunes les plus en difficulté (sous conditions de certains critères)

L'expérimentation portée par le FEJ (Fonds d'expérimentation de la Jeunesse) vise à mettre en place sur deux ans des actions en direction des jeunes permettant de favoriser l'employabilité par la mobilité.

L'expérimentation fait l'objet d'une évaluation par le TEPP (issu du CNRS) qui doit permettre de mesurer l'effet des actions sur les trajectoires de vie des jeunes.

Par ailleurs l'ANSA (Agence Nationale des Solidarités Actives) a été missionnée pour apporter un soutien aux différents porteurs de projet : analyse des pratiques, professionnalisation du « nouveau métier » de Conseiller Mobilité....

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans sur les territoires ruraux des cantons d'Aixe-sur-Vienne, Bellac et Saint-Junien souhaitant acquérir une autonomie de mobilité dans un souci d'insertion socio-professionnelle.

Les prescripteurs sont les partenaires institutionnels traditionnels d'ALEAS : Pôle Emploi, PLIE, MLR, MDD, Cap emploi.

En 2017, au terme de l'expérimentation, il disparaîtra au profit de la Plateforme Mobilité départementale

➔ **Analyse quantitative :**

154 jeunes ont été dirigés sur le dispositif DAMI depuis sa création : 12 n'ont pu être rencontrés car hors territoire de l'expérimentation, 14 n'ont pas voulu donner suite à la prescription de leur conseiller.

Ce sont donc 129 jeunes qui ont été rencontrés du 1/9/2015 au 31/12/2016.

Répartition des jeunes par territoire et sexes

	Bellac	Aixe-sur-Vienne	Saint-Junien	autre
129	25	38	44	22
%	19.38%	29.45%	34.10%	17.05%
Hommes	9	18	18	14
Femmes	16	20	26	8

Actions DAMI 2016 (du 1/9/2015 au 31/12/16)

Formation aux savoirs de base

	Bellac	Aixe-sur-Vienne	Saint-Junien
39	5	9	25

Formation théorique permis B (code)

	Bellac	Aixe-sur-Vienne	Saint-Junien
43	12	21	10
Reçus	3	10	9
Echecs	2	0	0
En cours	7	11	1

Formation permis AM 2 roues (partenariat avec dispositif « roulez pour l'emploi »)

Territoire élargi	Reçus permis AM 2 roues
26	26

Formation permis B

Jeunes inscrits	Reçus permis B	En cours
25	18	7

Action d'accompagnement n°1 : transport collectif

	Bellac (Me+Ve matin)	Aixe-sur-Vienne (Ma+Je apr midi)	Saint-Junien (Lu+Me apr midi)
17	1	9	7

Action d'accompagnement n°2 : soutien à l'acquisition/entretien moyen locomotion

	Bellac	Aixe-sur-Vienne	Saint-Junien
13	5	6	2

Action d'accompagnement n°3 : soutien financier

	Aide 150 à 200€ pour financer le code
14	2200€

➔ Analyse qualitative :

- **Près de 60% des prescriptions** ont été faites dans les premiers mois de la mise en place du dispositif. Ce nombre révèle un besoin identifié très fort et un potentiel de jeunes en grandes difficultés de mobilité dans le portefeuille d'accompagnement des conseillers. Le nombre de prescriptions s'est stabilisé pour se réduire sensiblement sur la dernière moitié de 2016 avec l'annonce de la mise en place de la « plateforme mobilité87 » apportant une réponse encore plus complète et affinée.
- **L'intégration dans un parcours conduisant à une mobilité autonome s'inscrit dans le temps.** Entre le repérage du besoin du jeune par le prescripteur et l'aboutissement du projet, il peut se passer plusieurs mois.
- **Les jeunes qui ont mené à bien leur projet de mobilité** jusqu'à l'obtention d'un permis (**44**) sont ceux qui ont investi de manière importante leurs démarches d'accès à la mobilité.
- **Les difficultés financières couplées au bas niveau de qualification** ont parfois obligé les jeunes à repousser ou suspendre le projet, ou s'inscrire dans un parcours plus long avec un temps de formation préalable au code important.
- **Les abandons qui se sont produits au cours du dispositif sont très souvent relatifs à une indisponibilité des jeunes**, soit car pris dans des démarches d'insertion professionnelle, soit car la réalité d'un parcours long d'apprentissage du permis de conduire entache fortement leur motivation.
- **Les jeunes inscrits dans le cadre de la « garantie jeune » sont les plus impactés par l'indisponibilité liée aux démarches d'insertion.** Ils ne parviennent pas toujours à conjuguer l'investissement que leur demande leur projet professionnel et l'investissement nécessaire à l'obtention du permis de conduire. Cela a révélé encore plus que chaque projet nécessite une prise en charge importante en temps et en investissement personnel, et exige un accompagnement spécifique.
- **129 jeunes** ont été reçus en entretien diagnostic,
- **68 %** ont effectué des évaluations théoriques et/ou pratiques,
- **Plus de 30%** ont intégré un groupe « savoirs de base » préalable au code de la route,
- **Plus de 15%** ont obtenu le code dans les 16 mois d'existence du dispositif,
- **Plus de 14%** ont obtenu le permis B dans les 16 mois d'existence du dispositif,
- **26 jeunes ont obtenus le permis AM 2 roues ou 4 roues**, leur octroyant un premier niveau de mobilité autonome.
- **Un grand nombre de jeunes** est encore en cours de formation préalable au code ou à la conduite.
- **17 jeunes ont bénéficié d'un transport micro-collectif** leur permettant de maintenir leur participation au dispositif.
- **14 demandes d'aide exceptionnelle** ont permis d'octroyer des aides financières allant de 150 à 200€. Ces aides ont été attribuées après validation par une commission composée des différents partenaires.
- **34% ont acquis une mobilité autonome par l'obtention d'un permis AM 2 et 4 roues ou B.**

8- Plateforme Mobilité Haute Vienne (a/c d'octobre 2016)

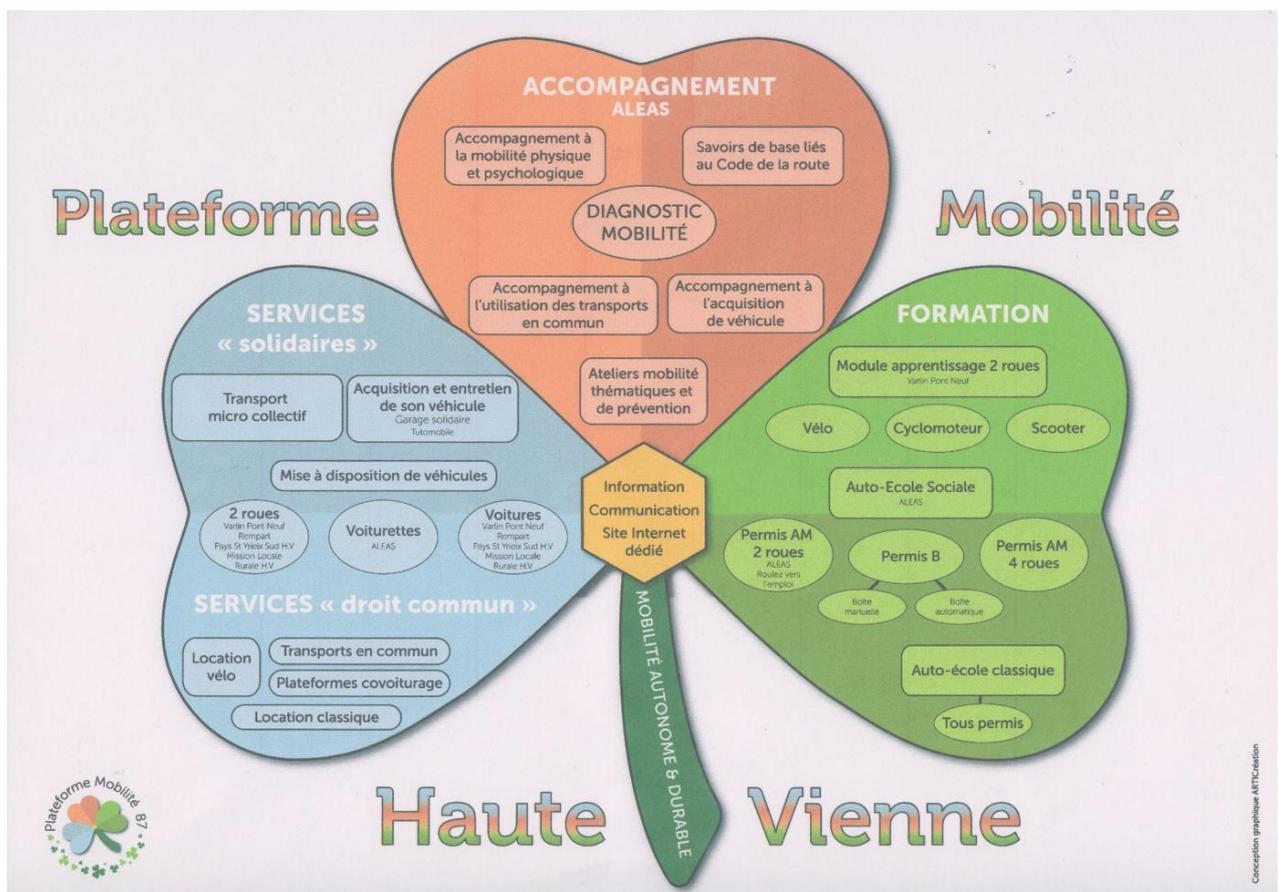
Née de l'expérimentation du dispositif DAMI et soutenue par le FEJ (Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse), la **Plateforme Mobilité 87** se veut être un vecteur d'accompagnement à la mobilité autonome et durable sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne.

Un travail de collaboration entre 5 structures locales œuvrant dans les champs de l'insertion et la mobilité, a permis la construction d'une plateforme en 3 volets :

- un volet accompagnement avec des conseillers en mobilité insertion (porté par l'association ALEAS),
- un volet formation (porté par l'association ALEAS dans le cadre de l'auto-école sociale),
- un volet services solidaires (porté par les associations Varlin Pont Neuf, Rempart, Pays Sud Saint-Yrieix, Mission Locale Rurale.)

La Plateforme, de dimension départementale, a vocation à agir au plus près de la population soit sur les sites identifiés (antennes), soit grâce à la mise en place de transport micro collectif afin que le public puisse bénéficier des services de la Plateforme (conseil en mobilité, ateliers mobilité, formation aux différents permis, mise à disposition de véhicules...).

🌀 Cette « **Plate-Forme Mobilité Départementale** » mise en place depuis octobre 2016 est véritablement opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2017 : le livret présentant l'action de façon détaillée est consultable sur le site internet d'ALEAS, onglet « plateforme mobilité 87 ».



9- AMI (Actions de Mobilisation vers l'Insertion)

L'atelier de mobilisation permet de travailler sur les savoir-être et de renforcer l'employabilité d'un public pour lequel l'acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir-être complémentaire est utile à l'accès à l'emploi.

Finalité : L'action œuvre à restaurer la capacité d'action... par la resocialisation, la reprise de confiance en soi et la remobilisation vers un projet, en renouant avec les autres, en prenant conscience de son environnement, en s'appuyant sur une prise en charge individuelle et collective.

L'atelier de mobilisation s'articule autour d'une activité socialisante, valorisante, favorisant l'accès à l'autonomie et conduisant à mettre en œuvre des actions vers l'insertion pour construire un parcours d'insertion socioprofessionnel.

Objectifs de l'action :

- Rompre l'isolement et faciliter l'accès à l'autonomie dans sa vie quotidienne
- Développer les capacités personnelles (savoir-être, communication, expression)
- Développer les capacités professionnelles (valorisation de savoir-faire et/ou acquérir de nouvelles compétences)
- Intensifier la mobilisation des bénéficiaires, en vue de leur insertion sociale et professionnelle.
- S'orienter vers un dispositif d'insertion socio professionnel de type Atelier ou Chantier d'Insertion.

En 2016, 2 Ateliers de Mobilisation vers l'Insertion encadrés par ALEAS ont accueillis 30 bénéficiaires:

- **« Mise en activité »** avec le CCAS de Limoges, en direction de jeunes en situation de errance ou hébergés par l'ALT, avec comme support des ateliers de création au sein de la Troc Limoges.
- **« Potager & restauration de meuble »** avec le CIAS des Monts de Chalus en direction d'un public éloigné de l'emploi de la Communauté de Communes des Monts de Châlus avec une activité potagère en période estivale et restauration de meubles en hiver.

Bilan quantitatif et qualitatif :

- **« Mise en activité » du CCAS : Action débutée le 27 janvier 2016**
17 personnes ont participé dont 4 de façon régulière et 13 plus épisodiquement.
2 jeunes souhaitent aller un peu plus loin en participant à une mise en situation professionnelle au sein des chantier.
Un projet collectif des bénéficiaires de cet atelier, sur la création d'un calendrier « des chiens de la rue », contribuera à poursuivre le travail de valorisation initié par l'activité.
- **Le Potager & Restauration de meubles du CIAS, Monts de Châlus : Action débutée le 14 avril 2016**
13 personnes sont concernées dont **6 à 8** de façon très régulière.
Une personne a été accompagnée dans ses démarches de prise de retraite.
Des orientations vers le chantier d'insertion sont envisagées pour certains et des remises à niveau pour d'autres en vue d'un accès l'emploi ou à la formation.

Perspectives :

D'autres AMI sont susceptibles de voir le jour sur d'autres territoires urbains et/ou ruraux dans le cadre de partenariats.



Organigramme de la structure

Application de la CCN des ACI

15-mai-17

2017

